



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

détenus

Question écrite n° 16784

Texte de la question

M. Richard Mallié demande à Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, de bien vouloir lui faire connaître le taux d'activité des détenus en prison pour l'année 2006.

Texte de la réponse

La garde des sceaux, ministre de la justice, informe l'honorable parlementaire de l'attention qu'elle porte aux activités en prison. Grâce à l'encadrement de nombreux intervenants extérieurs qui participent aux activités en faveur des détenus, au cours de l'année 2006, 18 149 détenus ont exercé une activité salariée (en atelier ou au service général) et 21 605 ont suivi une formation professionnelle rémunérée. Ainsi, 39 % des détenus ont ainsi accès à une activité rémunérée, un des taux les plus élevés d'Europe. Il faut ajouter que 21 % des détenus ont été scolarisés. L'éducation nationale et le secteur associatif interviennent dans l'ensemble des établissements pénitentiaires. 77 % des 5 987 détenus qui se sont présentés à un examen l'ont réussi.

Données clés

Auteur : [M. Richard Mallié](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16784

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 février 2008, page 1113

Réponse publiée le : 1er avril 2008, page 2878